

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 27/03/2015
Classification AMF : Actions internationales
Indice Reference : 100% FONDS NON BENCHMARKE
Indice comparatif : 100.0% MSCI EUROPE (15)
Devise : EUR
Eligible au PEA : Oui
Affectation des sommes distribuables :
D : Distribution
Code ISIN : LU1203020513
Durée minimum de placement recommandé :
> à 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 064,12 (EUR)

Actif géré : 164,95 (millions EUR)

Derniers coupons versés : 8,44: (05/12/2023)
55,13: (06/12/2022)
39,20: (22/04/2022)
31,52: (10/05/2021)

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Minimum 1ère souscription :

1 dix-millième part(s)/action(s)

Minimum souscription suivante :

1 dix-millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (max) : 5,00%

Frais de sortie (max) : 0,00%

Frais de gestion annuels (max) : 1,50%

Commission de surperformance : Oui

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

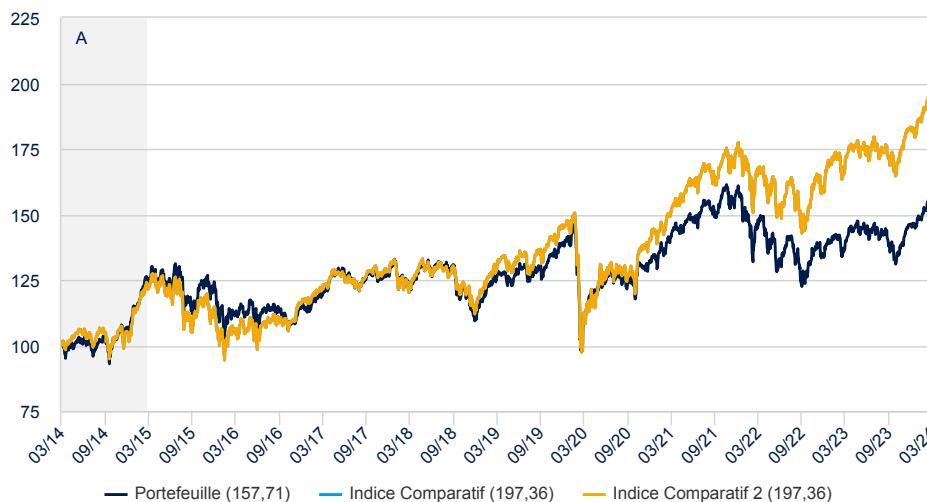
STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif de gestion du compartiment consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme, 5 ans minimum, en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population. A titre de diversification, le fonds pourra, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques. Le compartiment est nourricier du FCP de droit français CPR Silver Age.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

Jusqu'au lancement du compartiment, les performances présentées ont été simulées sur la base des performances du fonds maître CPR Silver Age.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Performances simulées sur la base des performances du fonds maître

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	Depuis le 22/12/2009
Portefeuille	12,64%	3,58%	4,58%	7,19%
Indice Comparatif	14,79%	9,24%	8,80%	7,79%
Ecart Indice Comparatif	-2,15%	-5,66%	-4,22%	-0,60%

* Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	9,56%	-15,76%	20,49%	-4,73%	23,24%
Indice Comparatif	15,83%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

VOLATILITE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	10,09%	13,24%	17,40%	15,56%
Volatilité de l'indice comparatif	10,17%	13,02%	18,47%	16,71%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC)

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet www.cpr-am.fr. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DU FONDS MAITRE (Source : Groupe Amundi)

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

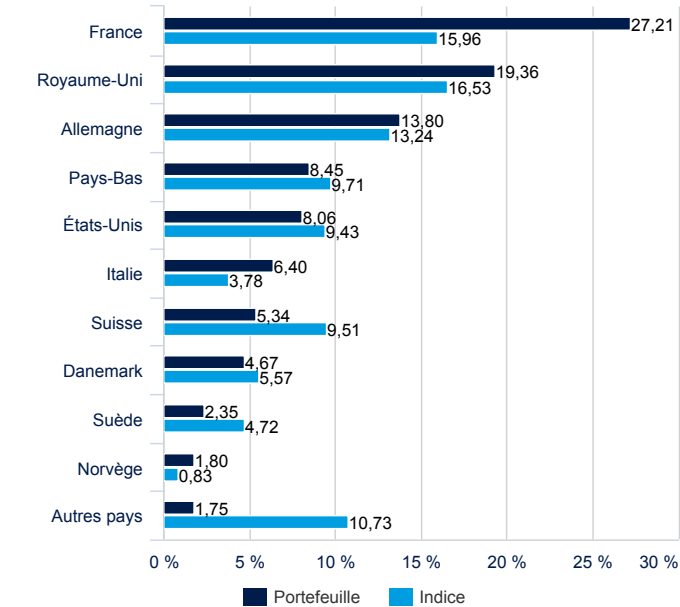
	Pays	Poids (PTF)	Ecart / Indice
NOVO NORDISK A/S-B	Danemark	4,44%	0,66%
AXA SA	France	4,04%	3,42%
ALLIANZ SE-REG	Allemagne	3,94%	2,87%
L OREAL	France	3,49%	2,46%
COMPASS GROUP PLC	Royaume-Uni	3,16%	2,70%
ACCOR SA	France	2,91%	2,83%
ASTRAZENECA GBP	Royaume-Uni	2,81%	0,91%
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	2,30%	2,23%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	France	2,24%	-0,02%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	États-Unis	2,11%	2,11%

* Hors OPC

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) : 60

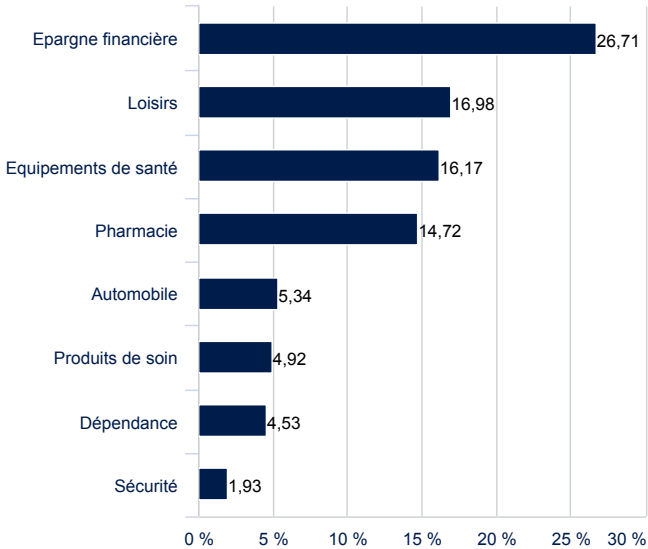
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



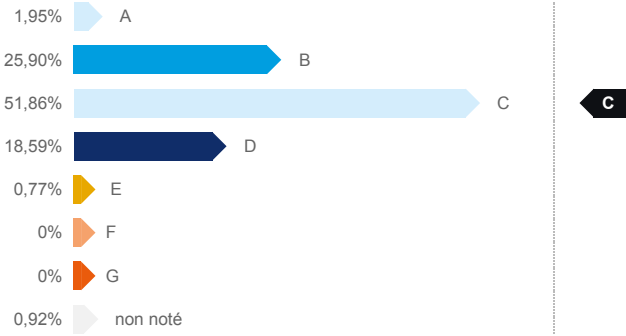
Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet www.cpr-am.fr. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

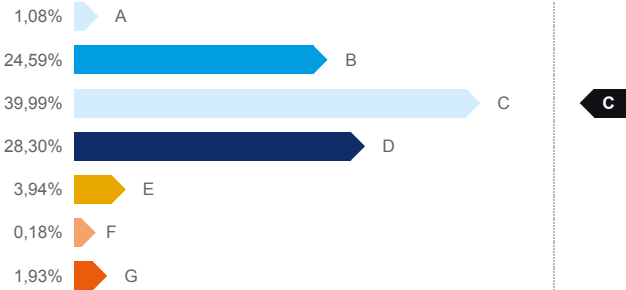
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	C	D
Note Globale	C	C

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	61
% du portefeuille noté ESG²	99,26%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.